

Mairie

1 Chemin de Brard
43290 Saint-Bonnet-Le-Froid

04.71.59.93.12
mairie2.stbonnet@laposte.net

BULLETIN MUNICIPAL Juillet 2017



Saint Bonnet
Attitude

EDITO

L'enjeu du maintien des populations en milieu rural et de montagne, c'est celui de l'attractivité des territoires : comment rendre heureux les habitants qui y vivent et comment attirer de nouvelles populations ?

C'est à cet enjeu que nous tentons au quotidien de répondre et nous devons constater que nos efforts ont souvent été couronnés de succès : notre village est dynamique, notre population augmente et notre vie sociale est agréable.

Cependant ces succès ne doivent pas nous masquer les difficultés qui nous attendent. Nous sommes à la bascule des générations, beaucoup de nos entreprises se transmettent ou doivent le faire dans les années qui viennent. Nous accompagnerons les futurs repreneurs de ces entreprises en souhaitant qu'ils soient aussi performants que ceux qui les ont précédés et qui font valoir maintenant leur droit au repos. Une transmission réussie comme celle de la maison de l'ail, mais problématique comme celle de la boucherie qui, en quelques années, a dilapidé l'excellence acquise par la famille Chatelard. Nous devons aussi constater que quelques maisons sont à vendre dans le village sans trouver de repreneur. Nous avons perdu plus d'habitants en quelques mois que les années précédentes, c'est une douleur pour les familles et pour nous tous. Les perspectives de naissances ne sont pas nombreuses, ce qui marquerait un tassement de l'augmentation de notre population.



Sachez que face à ces difficultés votre municipalité, avec le soutien efficace de la Communauté de Communes, reste mobilisée et active. En témoigne le regain d'activité généré par le SPA « Les Sources du Haut Plateau » qui emploie une dizaine de personnes et qui irrigue les commerces locaux comme en témoignent aussi les ouvertures effectives ou celles programmées de nouveaux commerces : la cabane du chasseur, la maison du miel, la restauration d'objets anciens, l'atelier peinture.

Un été qui démarre avec des menaces, mais aussi avec des opportunités, restons donc positifs et toujours plus à l'écoute de tout ce qui peut rendre notre commune encore plus attractive.

Le Maire

André MARCON,

SOMMAIRE

La Communauté de Communes

Etat Civil

Page 3

Les travaux sur la commune

Page 4

Les travaux d'agrandissement chez les commerçants

Page 5

Les nouveaux commerces

Pages 6 et 7

Les manifestations et animations sur la commune

Pages 8 et 9

Les associations

Pages 10 et 11

L'école Saint-Joseph

Pages 11 et 12

Souvenirs

Page 12

Bulletin intercommunal

Pages 13 à 16



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Au milieu de l'année 2017, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon auront effectué la moitié de leur mandat. Il s'agit d'un moment important qui permet de faire le point sur les actions réalisées et d'en définir de nouvelles jusqu'à la fin de la mandature. Le président Olivier CIGOLOTTI est venu à la rencontre des conseils municipaux des huit communes de la Communauté de Communes. Ce fut l'occasion de rappeler quelques chiffres de la contribution de la Communauté de Communes à Saint Bonnet, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Pour les trois dernières années la commune a perçu près de 185 000 euros en fonctionnement soit l'équivalent de près de 70 % des recettes liées aux impôts locaux et 1.2 fois les dotations d'Etat encaissées. Concernant l'investissement, pour 2014 et 2015, ce sont 115 000 euros qui ont permis de financer différents travaux (voirie, bâtiment). Pour 2016, les versements sont intervenus au début de l'année 2017.

Au moment où les dotations de l'Etat ces dernières années au titre de la finances publiques (-16 000 euros de 29 % par rapport à 2014), l'apport est plus que nécessaire et même développement économique de notre le cadre de vie de ses habitants.

Ces dernières années, la Communauté investissements qui ont été rappelés d'année à l'occasion de son vingtième la Voie Verte la Via Fluvia, la création communautaire de Montfaucon sont les réalisations les plus emblématiques, sans oublier l'aménagement des zones d'activités pour continuer à accueillir des entreprises et susciter la création d'emplois.

Si les investissements seront naturellement poursuivis, l'enjeu majeur pour les prochaines années sera notre capacité à maintenir et surtout augmenter, dans une proportion raisonnable, la population de notre Communauté de Communes en rendant notre territoire agréable à vivre à tous les moments de la vie.

La définition d'une stratégie et d'actions pour atteindre cet objectif sera le grand chantier de la fin de cette mandature.

Quelles que soient les orientations retenues, elles seront toujours élaborées dans l'état d'esprit collaboratif qui anime la Communauté de Communes depuis sa création : une politique de développement au service de nos concitoyens et dans le respect des souhaits et des identités de chacune des communes quelle que soit leur taille.



aux collectivités ont fortement baissé contribution au redressement des de 2015 à 2016 soit une diminution de la Communauté de Communes indispensable pour assurer le commune et contribuer à en améliorer

de Communes a réalisé de nombreux dans la brochure éditée en début anniversaire. L'aménagement de de la maison de santé et du siège

ÉTAT CIVIL

(De Mai 2016 à Mai 2017)



DÉCÈS

26 Novembre 2016 : M. AULAGNON Aimé Joseph Auguste, à Saint-Bonnet-Le-Froid

3 Janvier 2017 : M. VOLOCHINOFF-BOLLINGER Serge, à Saint-Bonnet-Le-Froid

15 Mars 2017 : M. AULAGNON Michel Noël Georges, à Saint-Bonnet-Le-Froid

28 Mars 2017 : Mme CROUZET Annie Sylviane, née BOUILLET à Saint-Bonnet-Le-Froid

DÉCÈS (transcriptions)

8 Octobre 2016 : M. AULAGNON Blaise Régis Albert, à Firminy

9 Janvier 2017 : M. BRUAS Gabriel Pierre Régis, à Saint-Priest-en-Jarez

NAISSANCE (hors commune)

14 Mars 2017 : Charly MOUNIER, né à Firminy, de Wesley MOUNIER et Mireille GIRAUD, chemin du Fanget à Saint-Bonnet-le-Froid

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Depuis maintenant une année, le sourire et la gentillesse d'André Aulagnon, dit Dédé, rayonnent sur le village. Il se rend indispensable pour les nombreux travaux communaux, depuis le balayage jusqu'à l'entretien de la station d'épuration. A noter, le décapage de la mousse des monuments qui leur donne une seconde jeunesse.

Il sait aussi faire appel à son ami Roland lorsque le besoin s'en fait sentir, merci à Roland de sa disponibilité et merci à Jeannot de continuer à organiser le travail et à payer de sa personne au quotidien dans la réalisation.

L'école

Avec le concours des entreprises locales, l'agrandissement est terminé. La salle de repos des enfants est très agréable, les nouveaux sanitaires fonctionnels, et le bureau de la directrice, apprécié.



Le foyer

Les travaux n'ont pas beaucoup avancé cette année, compte tenu des finances disponibles. Une bonne nouvelle pour 2017 : la subvention accordée par la Région, conjuguée avec celle de la Communauté de Communes nous permet de lancer dès la fin du mois de juin, l'appel d'offres pour la rénovation totale y compris la nouvelle entrée. Nous espérons que les gros travaux pourront être réalisés avant l'hiver.

Le local à pouzzolane

Il est maintenant terminé, clos et couvert. C'est, d'une part, un confort d'utilisation que de pouvoir charger directement une pouzzolane sèche et, d'autre part, cela permet d'intervenir plus rapidement lorsque les événements climatiques surviennent inopinément.

Distributeur Automatique de Billets

Après beaucoup de péripéties, voilà que le DAB sera opérationnel cet été, au milieu du village, son mur en pierres met en valeur son emplacement stratégique. Un grand merci à Régis Poinard qui a cédé pour l'euro symbolique l'espace nécessaire à la construction.



Fibre optique

Enfin la fibre optique arrive dans notre village depuis les hauts de Saint-André, reste à réaliser le raccordement depuis le croisement

de Brameloup jusqu'au village. Un nouveau répartiteur téléphonique est en cours d'installation sur la place Jean Béal, il sera raccordé à cette fibre optique et permettra des débits internet beaucoup plus rapides pour les entreprises qui en ont bien besoin et la télévision par le réseau pour les particuliers.



Eclairage public

Nous avons obtenu une subvention Leader qui va nous permettre de déposer la moitié des ampoules des lampadaires et de les remplacer par des ampoules LED, plus économes en énergie et de moduler l'intensité de l'éclairage.

Travaux électriques

Le transport de l'électricité produit par les éoliennes du Rouvey jusqu'à Dunières a demandé la réalisation d'importants travaux de génie civil le long de la route principale et qui ont traversé une partie du village. Nous sommes vigilants sur la remise en état des chaussées.

Chemins

Le chemin reliant la blanchisserie au centre de remise en forme a été réalisé et a permis une nouvelle organisation pour la déviation de la circulation le jour de la foire, son revêtement n'est pas actuellement prévu.

Station Trail

Saint-Bonnet est une porte d'entrée de circuits Trail (courses à pied de montagne), de nombreux itinéraires ont été balisés par l'ami André Bergeron de Rochepaule, adepte de ce sport. Reste à faire vivre cette activité qui correspond bien à l'image nature de notre commune.



Eau et assainissement

Nous avons terminé les travaux de sectionnement du réseau qui permettent d'intervenir ponctuellement sans avoir à couper l'alimentation dans tout le village. Notre réseau est maintenant en excellent état de fonctionnement, restent à changer tous les compteurs de plus de 15 ans. La ressource est bien supérieure aux besoins et la qualité d'eau de source est régulièrement contrôlée. Nous sommes donc prêts à passer à une gestion intercommunale que la loi permet dès 2017, mais obligera en 2020.

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT CHEZ LES COMMERÇANTS



Boutique Saint-Bonnet en Laine

9 rue du Velay – 43290 SAINT-BONNET-LE-FROID

Saint-Bonnet en Laine, spécialisée dans les laines naturelles, vous propose des pulls, vestes, cadeaux, chaussons, chaussettes, écharpes, gants et bien sûr des bonnets !

Ainsi qu'un bel espace tricotage pour vos loisirs avec des pelotes de laines de pays,

de mérinos, de mohair et soie, de coton... Le tout en privilégiant les laines et fils naturels de nos terroirs locaux. Ouvert au printemps 2015, la boutique double sa surface en 2017 pour atteindre près de 120 m², nous proposerons aussi des ateliers tricot dans cet espace complémentaire.

Toujours ouvert 7j/7, même les dimanches, fermé uniquement le mercredi matin, nous expédions également régulièrement nos produits à une clientèle soucieuse de notre qualité régionale.

Contact 04.71.65.21.16 ou boutique@saint-bonnet-en-laine.fr

La Cave Marcon en ébullition

Quelques mots qui résument l'ambiance qui règne dans notre entreprise en ce printemps 2017. Avant de fêter les 70 ans de la Maison Marcon en 2018, nous opérons une rénovation complète de nos locaux. Le chantier a démarré en septembre 2016 et devrait se terminer cet été. A terme une surface de 1500 m² sera consacrée aux vins et à la gastronomie. La 1ère partie du chantier a été consacrée à l'agrandissement du dépôt, devenu très exigu. Nous l'avons rendu plus fonctionnel (mise en place d'un monte-charge, changement de mode de chauffage). La 2ème partie du projet concerne la boutique. Nous augmentons l'espace de vente sur la maison familiale, avec la mise en place d'un espace de dégustation.

Nous allons développer l'évènementiel à l'intention des particuliers et des professionnels de la gastronomie. En premier lieu des dégustations plus nombreuses, également des expositions et animations diverses. L'espace dégustation sera totalement privatisable, et pourra être loué. Du côté des produits, nous allons améliorer notre gamme. Un espace sera dédié aux alcools (whisky, rhums...), vous trouverez plus de produits régionaux, un large choix de bières.

Durant les travaux, la boutique continue d'être ouverte 7 jours sur 7. En attendant de fêter nos nouveaux locaux avec vous tous, n'hésitez pas à passer visiter !



Les yourtes de Larsiallas

La troisième yourte pour 6 personnes est bien arrivée, elle sera fonctionnelle dans le courant du mois de juillet.

Elle sera équipée d'une chambre avec 2 lits simples, un lit double, un canapé lit, une kitchenette, et salle d'eau et un WC.

Deux autres yourtes sont disponibles pour 2 personnes et pour 4 personnes. Vous retrouverez toutes les informations nécessaires sur www.lesyourtesdelarsiallas.fr

Salon thé La Chanterelle

Voilà déjà 5 ans que la boulangerie La Chanterelle a déménagé de la place Jean Béal à la rue du Vivarais. Si chacun s'est vite habitué à ce nouvel emplacement, et notamment à cette jolie terrasse ensoleillée, il était temps d'offrir à la clientèle un plus grand espace pour s'installer et profiter au mieux des gourmandises préparées par Alexis et son équipe.

Depuis fin mai - début juin, ce nouvel espace véranda est disponible, les grandes baies vitrées, faciles à ouvrir permettent selon la météo de profiter au mieux des rayons de soleil et d'être à la fois dehors et dedans.

Ce nouvel aménagement permet aussi plus de confort dans la partie boutique, avec plus de place pour vous présenter nos produits et des vitrines de salées et de sucrés, sans cesse renouvelées.

Au plaisir de vous accueillir bientôt à la boulangerie « La Chanterelle ».



LES NOUVEAUX COMMERCES

Maison d'art Eddy Van Olmen

8 Place aux Champignons – 43290 SAINT-BONNET-LE-FROID,
sur rendez-vous au 06.37.14.06.88 ou 04.71.65.82.71.

Seront proposées à la vente les peintures de Eddy Van Olmen ainsi que des œuvres d'art anciennes et récentes issues de pays divers. Lors de votre passage, vous trouverez aussi du matériel de peinture, cadres et livres. Ouverture de mi-Juillet à Octobre, les jeudis et vendredis de 15h00 à 19h00, les samedis et dimanches de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

La cabane du chasseur, armurerie

5 Place aux Champignons – 43290 SAINT-BONNET-LE-FROID, 04.71.56.59.93.



Eric Veyre a choisi Saint-Bonnet-Le-Froid pour créer une armurerie, articles de pêche, couteaux et accessoires de randonnée. Originaire de Saint-Agrève et domicilié à Devesset, il a connu différentes vies professionnelles : salarié chez FIMA à Tence pendant douze ans puis charpentier, il était responsable qualité depuis dix ans chez le constructeur de véhicules frigorifiques FRAPPA à Davézieux.

Chasseur et passionné, il a décidé d'en faire son nouveau métier. Il a suivi une formation express dans une école spécialisée en Picardie où il a obtenu un Certificat de Qualification Professionnelle dans le commerce d'armes et munitions. Il a, par la suite, réalisé deux stages chez Verney Carron à Saint-Etienne et en Isère.

Il est en mesure de proposer des armes de catégories C et D, c'est-à-dire les carabines et fusils de chasse. « Il n'y a aucun commerce de ce type à 30 kilomètres à la ronde. Je peux toucher 2000 chasseurs dans la zone de chalandise », indique le commerçant qui a dû aménager son magasin

pour le sécuriser.

Au printemps, Eric Veyre pourra proposer un autre service, toujours en lien avec son armurerie. Avec David Ponson, qui dispose d'un parc entièrement privé à « Ladreyt », commune de Devesset, il aménage actuellement un sanglier courant, un parcours sur rail pour s'entraîner au tir.

Magasin ouvert depuis le mercredi 1er Mars 2017.

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.

Le Samedi de 9h00 à 12h00.

Fermé le Jeudi.



Un magnifique sous-sol qui servira de salle d'exposition



LES NOUVEAUX COMMERCES

L'atelier de Mona, récup et créations, Marion GUYOT

9 rue du Velay – 43290 SAINT-BONNET-LE-FROID

07.84.31.52.04 – m.guyot@gmail.com

Après l'expérience du voyage, j'ouvre les portes de « L'atelier de Mona » à Saint-Bonnet, début mai 2017.

C'est en réalisant le nombre de déchets que les humains laissent sur cette planète et en découvrant de nouvelles façons de pouvoir les utiliser, que j'ai décidé de créer un atelier qui serait dédié à la récupération de tous types de matériaux. Le but est de sensibiliser les français à faire attention aux nombres de déchets qu'ils produisent et de se servir de ces derniers pour leur donner une seconde vie.

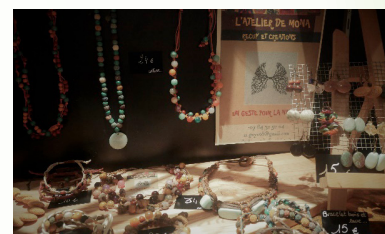
L'atelier présente meubles et décorations restaurés, textiles et accessoires de seconde main et propose également des créations de bijoux de style ethnique.

N'oublions pas les gestes pour la planète, et à bientôt dans le monde de « L'Atelier de Mona ».



Magasin ouvert de 9h30 – 19h00

tous les jours sauf le mercredi.



Champisnack

Restauration rapide

Karima Zanoune et Max Daifi

1 Montée de la Cistre – 43290 SAINT-BONNET-LE-FROID

04.71.56.59.92 – champisnack@yahoo.com

Le samedi 11 février 2017, Max Daifi et Karima Zanoune ont lancé leur nouvelle activité. Ce couple de professionnels de la restauration, après avoir travaillé dans plusieurs régions, notamment la Corse et le Sud de la France, a tenu différents types d'établissements, à Annonay et dans le Puy-de-Dôme, entre autres. Ils ont choisi de se rapprocher de leur famille et ont, en automne 2015, posé leurs valises dans la commune.

Leur choix s'est porté sur l'achat d'une maison permettant la création d'un snack, au cœur du village. Ils ont réalisé plusieurs travaux (mise aux normes électriques et sanitaires, isolation et aménagements intérieurs et extérieurs). Dès à présent, ils proposent une carte de pizzas à emporter, qui sera rapidement étoffée d'hamburgers, paninis, sandwiches, et autres plats toujours « faits maison ».

Lors de la soirée de lancement, le couple avait convié les commerçants du village, leurs voisins et amis, ainsi que leurs fournisseurs, ayant à cœur de proposer des produits locaux, et de s'inscrire dans une démarche responsable, en fournissant, notamment, des emballages éco-conçus.



Ouverture le midi du mercredi au dimanche et le soir du mardi au dimanche.

Ouvert 7 jours / 7 en juillet—août.



LES MANIFESTATIONS

L'Ardéchoise (mercredi 14 Juin 2017)

La course cycliste l'Ardéchoise est passée cette année encore sur la commune de Saint-Bonnet-Le-Froid le mercredi 14 Juin.

L'ardéchoise en chiffres, c'est :

- 1ère épreuve cycliste de masse au monde dans la catégorie cycliste en montagne, avec 15000 cyclistes en moyenne.
- De 1 à 4 jours de vélo, soit plus de 30 000 journées cyclistes.
- Plus de 140 villages en fête pour le passage des cyclistes.
- Plus de 9 000 bénévoles.
- Plus d'une cinquantaine d'exposants durant 5 jours d'accueil.
- Plus de 15 millions d'euros de retombées économiques.



La mairie en profite pour remercier les bénévoles qui ont apporté leur aide au ravitaillement des coureurs (installations du chapiteau, roulement des bénévoles tout au long de la journée pour tenir le stand, restaurateurs et commerçants du village qui offrent une part de ravitaillement).

Le Tour de France (mardi 18 Juillet 2017)

Après une journée de repos, les coureurs du 104^e Tour de France relieront Le Puy-en-Velay à Romans en passant par Saint-Bonnet-Le-Froid. Outre le plaisir de voir passer les meilleurs cyclistes mondiaux, le passage du Tour est aussi un événement ludique avec la caravane et ses 150 véhicules.

Les horaires de passage sont les suivants : Caravane 13h00 et les coureurs de 14h53 à 15h00 selon la moyenne horaire.

Le Col du Rouvet (classée en 4ème catégorie) à 6 km de Saint-Bonnet sur la route de Lalouvesc sur un des points les plus intéressants pour voir passer les coureurs.

Un conseil, laisser sa voiture sur St Bonnet et se rendre à pied ou en vélo au Col du Rouvet.



LES MANIFESTATIONS



Bal Trad



Ardéchoise



Mardi Gras

Rétrospective en images...



Vide grenier



Ardéchoise



Fête de Noël

Manifestations à venir

Dimanche 2 Juillet

Rencontre entre motards, sur la place aux champignons. De 11h00 à 17h00, spectacle moto trial, quad trial et VTT trial. Plusieurs ateliers – Club des crampons et les « Motards en colère » seront présents pour des baptêmes à moto. Présence de Polaris pour présentation et baptême des bolides. Exposition de Rangers, RZR et Slingshot avec également possibilité de baptême. Buvette et point chaud. Grillades Party de 10h30 à 12h00. Démonstrations et dégustations par les chefs du village sur le thème des grillades.



Jeudi 13 Juillet : Feu d'artifice.



Vendredi 11 Août : Concert de flûte et orgue par Guy Angelloz et Claire Lizon, à 18h00, église Saint-Bonnet. Entrée libre.

Samedi 23 et Dimanche 24 Septembre : Trial 4X4 de la Rialle, compétitions, démos, buvette, repas.

Dimanche 8 Octobre : Randonnée de l'école.

Samedi 4 et Dimanche 5 Novembre : Fête des champignons. Marché aux champignons secs le matin, dégustation du « champicup » (soupe aux champignons) tout au long de la journée, vin chaud devant les chapiteaux, marché des producteurs, exposition mycologique, démonstration de recettes de cuisine, repas champigourmand, grilloir à châtaignes, sculpteur sur bois, tarte géante à la châtaigne, forains dans les rues du village, fête du vin, animations musicales...



LES ASSOCIATIONS

Vivre à Saint-Bonnet

Notre association qui a pour but l'épanouissement individuel et collectif dans la pratique de la citoyenneté se donne la possibilité d'intervenir dans la vie communale comme le cadre de vie, l'environnement et tous les sujets concernant la vie de notre village.

Les citoyens sont au cœur des institutions et ils ont la liberté de participer et de donner leur avis sur le fonctionnement de la démocratie dans leur commune dans le respect de tous, avec tolérance car l'harmonie dans un village se construit au quotidien.



Chaque année, le premier dimanche du mois de juin, nous organisons un vide grenier sur la place aux champignons dans une ambiance détendue et conviviale. C'est aussi un moyen de tisser du lien social dans notre petite commune où chineurs et collectionneurs qui ont la fibre écoresponsable se rencontrent pour échanger des objets recyclables qui auront une deuxième utilité.

N'hésitez pas à contacter notre président Gérard CHARROIN si vous avez des questions concernant notre fonctionnement ou pour tout autre renseignement à l'adresse ci-après :
Association Vivre à St Bonnet, Chez M. Jean FEASSON – 8 rue du Velay – 43290 SAINT-BONNET-LE-FROID.

Les anciens d'AFN

Notre section continue tout au long de l'année à entretenir une amitié très forte qui lie tous ses Adhérents. Cette année, deux des nôtres se sont en allés après avoir donné 28 mois de leur jeunesse au service de la France.

Aimé Aulagnon, né le 07.05.1936, décédé le 26.11.2016.

Appelé le 6 septembre 1956 pour 4 mois à Coblenz en Allemagne, il fut ensuite envoyé au 15RTS à Constantine en Algérie pour y effectuer 24 mois de service.

Gabriel Bruas, né le 20.04.1936, décédé le 09.01.2017.

Appelé le 3 septembre 1956 pour 4 mois aux chasseurs alpins à Chambéry, il fut ensuite appelé pour effectuer 24 mois de service en Kabylie.

Nous garderons le souvenir de leur amitié et de leur plaisir à se retrouver en toutes occasions pour parler de cette période de leur vie et nous redisons notre solidarité à leurs familles.

Le club des 4 pattes

L'association des 4 pattes réunit une vingtaine de membres actifs qui se retrouvent toute l'année pour faire des balades dans nos chemins, ce qui permet également, après chaque hiver, d'entretenir les chemins qui sont parfois encombrés d'arbres.

Nous avons l'honneur cette année, que deux équipages participent au championnat de France de trial 4X4 :

Sébastien Bonnet, notre actuel président, avec son « singe » Pablo Liotard et Francis Neboit avec son « singe » Patrick Boulhol. Bonne chance à eux, nous espérons un bon classement.

Nous avons bien sûr, deux temps forts : notre randonnée qui se déroule au Printemps et qui permet de faire connaître St-Bonnet et ses alentours; et le Trial de la Riaille à 10 km de St-Bonnet, le dernier week-end de septembre. Cette manifestation est un des plus grands rassemblements de trial 4X4, et nous en sommes fiers. Certains participants font plusieurs heures de route pour venir. Les spectateurs sont toujours aussi nombreux au rendez-vous.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les bénévoles qui viennent nous aider. Nous faisons également un partenariat avec l'école de St-Bonnet pour les repas et notre recette est reversée aux enfants « d'Arc-en-Ciel ». Nous espérons pouvoir continuer ainsi de nombreuses années!



Balade organisée par l'association



LES ASSOCIATIONS

Les Toqués de la moto

Tous passionnés de motos et de gastronomie, car tous professionnels, épicuriens

ou grands gourmands.

« Le club des Toqués de la moto » de Saint-Bonnet-le-Froid organise le week-end du 2 juillet 2017 les 6èmes rencontres des Toqués de la moto, manifestation autour de la moto route, tout-terrain, quad et autres véhicules motorisés, de la sécurité et de la gourmandise.

Beaucoup de motards profitent régulièrement de magnifiques routes et chemins et de la notoriété gastronomique de St-Bonnet pour faire, le temps d'un week-end ou d'une journée, une étape gourmande : de nouveaux road-books autour de la région de St-Bonnet-le-Froid (entre Haute Ardèche et étape mythique du rallye Monté Carlo), sans oublier le centre tout-terrain de Rochepaule où de nombreuses manifestations ont régulièrement lieu et où tous les amoureux des chemins et du franchissement se donnent rendez-vous. Possibilité de grignotage sur place pour le midi, pour votre étape à l'occasion de votre balade journalière.

Des ateliers seront mis en place. Baptême moto, test passage de permis moto avec plateau et route sous le contrôle d'une auto-école et moniteur certifié, spectacle de moto trial, vélo trial et quad trial par le club des crampons de Saint-Maurice-du-Lignon, simulateur moto mis à disposition par la sécurité routière et divers stands de présentations.

Egalement exposition et possibilité de baptême de véhicules Rangers, RZR et Slingshot de la gamme Polaris. Les bénéfices sont reversés à une association de motards accidentés. Venez nombreux profiter l'instant d'un week-end pour découvrir ou redécouvrir notre belle région et nous aider dans notre quête associative.

Le président et toute l'équipe des Toqués de la Moto.

Contacts :

www.le-fort-du-pre.fr

Thierry Guyot 06 80 66 79 80 / thiery.guyot43@orange.fr

Sébastien Michel 06 17 05 00 26 / smichel@ofis.fr

Comité d'Animation

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 24 Février 2017, le bureau de l'association du comité d'animation a été modifié.

Le nouveau bureau est constitué des membres suivants :

- Thierry GUYOT, président
- Régis MARCON et André CHATELARD, vice-présidents,
- Marie-France NEYRON, trésorière,
- Aurélie LARDON, secrétaire.

Le comité d'animation a vocation à animer le village en met-tant en avant toutes les manifestations qui s'y déroulent. C'est pour cette raison, qu'il est indispensable que les associations lui transmettent les informations nécessaires pour les faire apparaître sur le site internet de la commune et sur la page facebook du comité (descriptif et visuel).

D'autres parts, nous avons commencé à travailler sur l'édition 2017 de la Foire aux Champignons. Le programme devrait paraître dans le courant de l'été. Quelques réunions avec les différents membres du bureau ont déjà eu lieu, afin de prendre les premières décisions. D'autres rendez-vous suivront, et les membres du conseil d'administration y seront conviés. Enfin, le comité d'animation a édité une brochure présentant le village de Saint-Bonnet. A l'intérieur de ce dépliant d'appel, vous retrouverez un annuaire reprenant les coordonnées de tous les commerçants, artisans, restaurateurs de la commune, ainsi que les activités à proposer. Cette brochure est disponible en mairie, n'hésitez pas à nous en redemander pour mettre à disposition de vos clients et usagers.

L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Retour sur une année bien remplie

Cette année scolaire 2016-2017 avait pour thème « notre planète » et « les arts du spectacle ». Les élèves ont donc travaillé dans différentes disciplines autour de ces thèmes (en vocabulaire, en littérature, en art plastique, en musique, en sport...).

Tout d'abord, en début d'année, ils ont réfléchi aux nombreuses actions à mener au quotidien pour économiser et valoriser notre belle planète.

Avant les vacances, les élèves ont préparé le spectacle de Noël qui avait pour thème « Les clowns » pour les maternelles et « le théâtre » pour les plus grands.



L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH



Les familles invitées à cette représentation ont ainsi pu découvrir les talents de nos artistes.

Avec l'aide de notre intervenante musicale, Christine Bourret, les élèves ont eu la chance d'apprendre des danses traditionnelles et ont invité leurs familles à une soirée à la salle multi-activités de Montregard afin de les initier à leur tour à cette discipline.

Pendant la période de Carême, nous avons pu échanger des dessins avec les élèves d'une école au Cambodge et nous avons ainsi pu comprendre les modes

de vie de ces enfants, très différents des nôtres !

Sans oublier les séances de ski de fonds et de vélo, grâce à l'aide des parents et grands-parents, toujours très motivés pour ces activités.

L'année scolaire a été clôturée par une semaine de classe cirque au Mont Joyeux à Mendigou-les où petits et grands ont découvert le monde du cirque et ont préparé un beau spectacle pour leurs familles.

Et tout au long de l'année, les petits élèves de maternelle ont travaillé sur différents thèmes à l'aide des ateliers Montessori et de pédagogie personnalisée mis en place dans la classe.

Si vous souhaitez suivre régulièrement nos actualités, vous pouvez vous rendre sur le site de l'école : stbonnetlefruid.toutemonecole.com.

Valérie Pélissier



SOUVENIRS

Les reconnaissez-vous ?...

Si vous reconnaissez une élève, merci de le faire savoir en Mairie. Réponses dans le prochain numéro.





Vivre ensemble au Pays de Montfaucon

Dunières, Montfaucon-en-Velay, Montregard, Rauvoulès, Rioford, St-Bonnet-le-Froid, St-Julien-Molhesgates, St-Romain-Lachalm

Le Mot du Président...

L'action de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon s'est orientée, dès sa création, vers l'enfance et la jeunesse.

En ayant en charge les crèches à Dunières et Montfaucon, le relais petite enfance, en intervenant financièrement sur le périscolaire, les écoles (à divers titres), les voyages scolaires et bien d'autres services, notre Communauté a clairement fait de la jeunesse une priorité.

Ces actions représentent un coût budgétaire significatif pour notre collectivité, mais heureusement amoindri grâce au soutien financier de nos partenaires que sont la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et l'Etat.

Les temps d'activités périscolaires, imposés par l'Etat et organisés au niveau communautaire, ne semblent pas produire les effets attendus par les parents et les enseignants ; une réflexion sur leur pérennité doit être engagée.

L'intervention de notre collectivité ne se limite pas aux interventions directes décrites ci-après. La prise en compte des problématiques de la jeunesse fait partie de toutes les réflexions des élus, qu'il s'agisse d'emploi, de déplacements, d'usages du numérique...

L'équation demeure complexe : favoriser la mobilité et l'ouverture au monde, tout en tentant de conserver les jeunes, source d'avenir, sur notre territoire.

L'attractivité du territoire et l'accueil de nouveaux résidents restent des préoccupations permanentes auxquelles nous nous efforçons de répondre.

Bonne lecture.



Olivier CIGOLOTTI

Sénateur de la Haute-Loire

Président de la Communauté
de Communes du Pays de Montfaucon

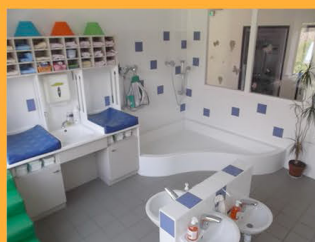
La Petite Enfance

La Communauté de Communes (CCPM) a mis en place depuis de nombreuses années des services « petite enfance » au bénéfice des familles du territoire pour l'accueil des enfants de 0 à 6 ans, que ce soit un accueil collectif dans une crèche ou un accueil individuel chez une assistante maternelle :

- Crèche (Dunières) : agrément de 20 places (72 enfants accueillis en 2016) - participation CCPM 2016 : 74 147 €,
- Crèche (Montfaucon) : agrément de 14 places (43 enfants accueillis en 2016) - participation CCPM 2016 : 67 693 €,
- Relais Petite Enfance : 48 assistantes maternelles en activité représentant 80 places d'accueil (172 enfants accueillis en 2016) - participation CCPM 2016 : 14 367 €.

Une pédagogie adaptée aux intérêts de l'enfant est mise en œuvre dans chacun de ces services, dans le cadre de la réglementation nationale initiée par le Département de la Haute-Loire (Protection Maternelle et Infantile) et la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Loire (CAF).

Parallèlement, et depuis plusieurs années, ces trois structures développent en commun des projets afin de permettre les échanges, l'interaction et l'amélioration des pratiques de chacun autour de l'accueil des jeunes enfants. Ainsi, en 2017, une formation sera organisée sur la communication bienveillante (comment réagir face aux émotions et sentiments de l'enfant, comment aider l'enfant à grandir dans ce cadre, comment instaurer une communication positive avec les parents...). Cette formation débouchera sur l'organisation d'une conférence avec débat en présence des familles qui devrait se tenir dans le courant du premier semestre 2018.



La CCPM procède régulièrement à des travaux d'amélioration des locaux d'accueil des jeunes enfants. Ainsi, en 2016, l'espace « sanitaires - salle de bain » de la crèche à Dunières a été complètement refait. Sur un montant de travaux de 23 609 € HT, la CAF est intervenue à hauteur de 16 000 €.

En plus d'organiser des activités spécifiques pour les enfants, le Relais Petite Enfance a permis cette année aux assistantes maternelles intéressées de se former sur la gestion du stress pendant leur temps de travail comme dans leur comportement quotidien. Cette formation dispensée par une sophrologue diplômée leur permettra de professionnaliser les pratiques nécessaires à l'amélioration de la qualité d'accueil des jeunes enfants.

La crèche à Montfaucon fêtera ses 10 ans d'existence le samedi 2 septembre 2017 avec une large palette d'animations tout au long de la journée : contes, jongleries, jeux géants, peinture, musique... Un apéritif, un gâteau d'anniversaire et un lâcher de ballons clôtureront cette journée festive.

Depuis sa création, la CCPM a mis en œuvre nombre d'actions à destination des jeunes du territoire de façon très variable.

Périscolaire

Une aide financière forfaitaire a été mise en place par la CCPM à destination des structures organisatrices d'un service périscolaire (Commune ou OGEC) avant ou après le temps scolaire (8 services périscolaires soutenus financièrement en 2016 : 8 000 € au total).

Cette aide a permis d'assurer la pérennité de tous les services existants, d'améliorer les conditions d'accueil (achat de matériels complémentaires...) et d'harmoniser les conditions financières pour les familles sur l'ensemble du territoire communautaire.

Ecoles

La CCPM agit à plusieurs niveaux pour les élèves du territoire communautaire :

o **Financement des écoles** : La CCPM a instauré une aide financière à destination de ses Communes membres pour le financement du fonctionnement des écoles du territoire (publiques et privées). Cette aide devra permettre à terme l'harmonisation des modalités de subventionnement des écoles par les Communes et l'amélioration des conditions de fonctionnement des écoles (dépense en 2016 pour la CCPM : environ 237 000 € ; 304 € par enfant du territoire).

o **Informatisation des écoles** : La CCPM équipe depuis sa création toutes les écoles de son territoire (publiques et privées) en matériels informatiques qui leur permettent d'améliorer leurs enseignements. Une quatrième dotation informatique (ordinateurs, tableaux numériques...) sera déployée dans les écoles en fin d'année 2017 (budget voté : 84 000 € TTC).

o **Voyages scolaires** : Une aide financière est attribuée par la CCPM aux organisateurs de voyages scolaires pour des enfants habitant le territoire intercommunal. Cette aide s'adresse à la fois aux écoles primaires et aux collèges qui ont l'obligation de la répercuter sur le reste à charge demandé aux familles. Cela représente chaque année pour la CCPM une dépense d'environ 9 000 €.



o **Piscine (Dunières)** : La CCPM finance le coût du transport des élèves du territoire jusqu'à la piscine à Dunières pour l'apprentissage obligatoire de la natation pendant le temps scolaire. Cela concerne les onze écoles primaires du territoire et le collège à Dunières (coût pour la CCPM : environ 15 000 € par an).

o **Culture** : La CCPM accompagne également les écoles dans le domaine de la culture. Ainsi, elle finance l'organisation d'un spectacle de Noël pour les élèves, et la mise à disposition d'une intervenante musicale, Christine BOURET, en milieu scolaire (20 000 € par année).

o **Ramassage scolaire** : Organisation avec le Département de la Haute-Loire du ramassage scolaire sur le territoire communautaire permettant le transport des enfants dans des conditions tarifaires égalitaires, quel que soit le lieu d'habitation des familles. Plus de 580 enfants sont concernés par ce service réparti sur 13 circuits différents qui desservent des écoles, des collèges et des lycées (déficit 2016 de ce service assumé par la CCPM : 48 660 €).

Temps d'activités périscolaires

La CCPM gère depuis septembre 2014 les temps d'activités périscolaires obligatoires pour les écoles publiques du territoire suite à l'adoption de la réforme des rythmes scolaires sous l'encadrement d'un coordinateur diplômé. L'organisation actuelle répond à la volonté de proposer un service homogène et efficient pour un coût raisonnable pour la collectivité permettant de garantir la gratuité du service pour les familles (déficit assumé par la CCPM en 2016 pour ce service : 11 125 €).

Les nouvelles mandatures élues suite aux récentes échéances électorales devraient quelque peu modifier le cadre réglementaire existant. La CCPM étudiera avec tous ses partenaires (Education Nationale, Mairies, écoles...) les évolutions à donner à ce service une fois que les textes officiels seront parus.

Les centres de loisirs relèvent de la compétence communale. Il en existe quatre sur le territoire de la Communauté de Communes :

- centres de loisirs communaux : Dunières et Montfaucon
- centres de loisirs associatifs : Riotord et Saint-Romain-Lachalm

La Communauté de Communes accompagne des actions pour les adolescents et les jeunes adultes.

Mission Locale de la Jeune Loire et ses Rivières

La Mission Locale est une association loi 1901 qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (sortis du système scolaire) dans une perspective d'insertion professionnelle et sociale. Elle apporte des réponses adaptées à l'ensemble des demandes des jeunes dans le domaine de l'emploi, de la formation, mais aussi du logement, de la mobilité et de la santé.

La Mission Locale, présidée par Yves BRAYE et gérée par un bureau et un conseil d'administration, est financée par l'Etat, l'Europe, la Région, le Département, Pôle Emploi et les 5 Communautés de Communes de l'arrondissement d'Yssingaux (dont la CCPM - 8 875 € par an).

Ses missions sont importantes et utiles. Ainsi en 2016, 47 jeunes de notre Communauté de Communes ont été accueillis pour la première fois par la Mission Locale et 145 jeunes accompagnés depuis plusieurs mois. Il est à noter qu'un tiers de ces jeunes ne réside plus chez leurs parents, et que près d'un quart ne dispose d'aucun moyen de transport. Cette solidarité prend encore plus de résonance quand on analyse leur situation professionnelle : 74% ont un emploi (souvent précaire), 12% sont en formation, 8% sont en scolarité.

Les principales actions de la Mission Locale sont les suivantes :

- **Emploi** : Accompagnement des jeunes à trouver un emploi aidé (comme les contrats d'avenir), une période de mise en situation en milieu professionnel, un service civique, une mission en agence d'interim ou un parrainage (mise en lien d'un professionnel actif ou retraité avec les jeunes pour les aider dans leur recherche d'emploi et /ou d'apprentissages fondamentaux).
- **Formation** : Formation permettant une remise à niveau sur des acquis de base ou des domaines plus spécifiques (recherche de formations, financement...) et délivrance d'un premier niveau d'informations dans le cadre d'un projet de mobilité en Europe ou à l'international.
- **Santé et culture** : Sensibilisation et bilans de santé gratuits en partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, aide alimentaire, accompagnement culturel en permettant l'accès à des places gratuites sur des événements du territoire (partenariat avec Cultures du cœur), accompagnement sur l'aide et le financement de projet vacances sous conditions et en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Loire.
- **Aides financières** :
 - o Attribution d'une subvention au titre du « fonds départemental d'aide aux jeunes » qui permet aux jeunes (sous conditions de ressources) de pouvoir bénéficier d'une aide financière ponctuelle, et orientation vers des partenaires agréés sur les problématiques de logement.
 - o Aide à la mise en place de la « garantie jeunes » instituée par le Gouvernement (financée en partie par l'Europe). Elle permet d'accompagner tout jeune en situation de grande précarité en lui octroyant la chance d'une intégration sociale et professionnelle grâce à un suivi intensif visant à la construction d'un parcours. C'est un contrat ayant pour finalité l'accès à l'autonomie.

L'accompagnement du jeune est assuré par un référent Mission Locale, un contrat est signé entre les 2 parties, ou le jeune est l'acteur principal de son projet. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière (sous condition de ressources). Il est prévu la généralisation du dispositif en 2017 afin de lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. L'année d'engagement repose sur un accompagnement individuel tout au long de l'année assuré par la Mission Locale, un accompagnement collectif intensif durant les premiers mois (toutes les thématiques sociales et professionnelles sont abordées ; une semaine est consacrée à la qualification sur des petits modules type SST : secouriste, sauveteur au travail, habilitation électrique...), et des expériences répétées de mise en situation professionnelle sous toutes les formes possibles (stages, petits jobs, apprentissage...).

Adresse : Pôle Services Crisselle - Rue du Pêcher - 43200 YSSINGEAUX / **Téléphone** : 04.71.65.73.73

La CCPM assure également d'autres activités ouvertes et destinées aux adolescents :

- piscine (Dunières),
- bibliothèques (sur toutes les Communes de la CCPM),
- école de musique (Dunières, Montfaucon ou Saint-Romain-Lachalm),
- voie verte (à roller ou en vélo)...

Elle accueille en outre nombre de stagiaires dans ses différents services dans le cadre de leur formation scolaire (notamment en collège et en lycée).



Horaires d'ouverture :

Lundi/Mercredi/Jendredi :

8h30-12h30 et 13h00 - 17h00

Mardi :

8h30-13h00 (fermé l'après-midi)

Vendredi :

8h30-12h30 et 13h00 - 16h00



De l'idée au projet

Parce que les décisions publiques semblent parfois longues à se mettre en place ou peu lisibles en termes d'objectifs et de réalisations, nous vous proposons un retour sur la mise en œuvre de la compétence "enfance-jeunesse", d'hier à aujourd'hui.

1999 : Mise en place d'une aide financière subventionnant les voyages organisés par les établissements scolaires.

1999 : Prise de la compétence "ramassage scolaire".

2000 : Mise en place de la première dotation en matériels informatiques dans les écoles.

2001 : Création du relais assistantes maternelles (devenu depuis le relais petite enfance).

2002 : Adhésion à la Mission Locale de la Jeune Loire et ses Rivières.

2005 : Transfert à la Communauté de Communes de la gestion de la crèche à Dunières.

2007 : Ouverture de la crèche à Montfaucon.

2012 : Mise en place d'une aide financière subventionnant les services périscolaires présents sur le territoire.

2014 : Mise en place au niveau communautaire des temps d'activités périscolaires (réforme des rythmes scolaires).

2016 : Mise en place d'une aide financière subventionnant les Communes pour le fonctionnement des écoles.



Interview

Chaque année, des acteurs du territoire seront sollicités pour évoquer leur implication sur le terrain et exposer le rôle de la Communauté de Communes dans leur domaine d'activité.

Cette année rencontre avec Jean-Michel POINAS, Vice-Président de la CCPM en charge de l'enfance et de la jeunesse et Maire de Saint-Romain-Lachalm.

CCPM : Pouvez-vous rappeler quels sont les grands objectifs poursuivis par la CCPM dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse ?

Jean-Michel POINAS : L'objectif principal est d'assurer un service de qualité à destination des familles et des enfants. Les élus communautaires ont toujours souhaité proposer aux usagers des services en milieu rural proches de ceux des territoires plus urbains (crèche, relais petite enfance, périscolaire, ramassage scolaire, piscine, musique...). Nous avons la chance d'avoir des personnels communautaires impliqués et compétents qui assurent parfaitement leurs missions.

CCPM : Parlez-nous de l'action de la CCPM dans le domaine scolaire ?

JMP : La CCPM intervient sous de multiples formes pour accompagner les écoles en dehors des temps d'éducation. L'idée a toujours été de traiter de manière équitable les services proposés aux élèves des écoles publiques et privées sans distinction, d'apporter un soutien pour la qualité de ces services et de favoriser le maintien des effectifs dans les différentes écoles. Seule l'obligation d'organiser les temps d'activités périscolaires dans les écoles publiques nous a contraint à déroger à cette ligne de conduite. L'aide financière de la CCPM à ses Communes membres pour le fonctionnement des écoles est révélatrice de ces principes et du volontarisme des élus communautaires d'aider les Communes à améliorer la qualité d'accueil dans les établissements scolaires.

CCPM : Un petit mot sur la question des temps d'activités périscolaires et de leur avenir sur le territoire ?

JMP : Cette réforme, imposée par l'Etat en 2014, a été traitée à l'échelle communautaire dans une logique de solidarité et d'homogénéité du service. La CCPM a pris cette compétence et grâce à l'implication des animatrices déjà en poste au sein des écoles et des centres de loisirs, accompagnées d'un coordinateur et des services administratifs communautaires. Nous avons mis en œuvre une organisation de qualité pour les enfants en un temps record. Le financement est assuré par la CCPM, la gratuité pour les familles a été maintenue et les enfants sont encadrés par des professionnels. L'Etat semble souhaiter ouvrir la possibilité pour les collectivités de poursuivre ou non ce service à l'horizon 2017. La CCPM a déjà entamé les réflexions avec toutes les parties concernées. Les points forts et faibles seront analysés afin de prendre la meilleure décision dans l'intérêt de tous les enfants. Les enfants représentent un public fragile qu'il convient de guider au mieux dans leur épanouissement. La CCPM, à son niveau, met en œuvre des dispositifs d'accompagnement au service des familles.